



## GT carte scolaire du 16 janvier : Les représentants du personnel SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT Educ'action claquent la porte !

Pour financer (en partie) le dispositif appelé « 100% réussite » qui coûterait plus de 250 postes (pour les CP en REP et REP+ et les CE1 en REP+) alors que le Ministre en a attribué 176 au département, la DASEN a annoncé une avalanche de mesures inacceptables . **Les représentants du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU et de la CGT Educ'action ont claqué la porte du groupe de travail du CTsD.**

- **Remise en cause des décharges de direction pour tous les directeurs en zone banale** dans le département :

	Aujourd'hui en élémentaire	Projet de la DASEN en élémentaire	Aujourd'hui en maternelle	Projet de la DASEN en maternelle
Décharge complète	A partir de 12 classes	A partir de 14 classes	A partir de 12 classes	A partir de 13 classes
Demi décharge	De 8 à 11 classes	De 10 à 13 classes	A partir de 8 classes	De 9 à 12 classes
Tiers de décharge		De 8 à 9 classes		8 classes
Quart de décharge	De 4 à 7 classes	De 4 à 7 classes	De 4 à 7 classes	De 4 à 7 classes
Pas de décharge	3 classes et moins	3 classes et moins	3 classes et moins	3 classes et moins

- **Refus de considérer les « CP 100% réussite » comme des classes comptabilisées dans les décharges de direction** (contrairement aux annonces faites en Comité Technique Ministériel) en les appelant « dispositifs ». Rappelons que les directions d'école en REP et REP+ avaient déjà vu leurs décharges réduites il y a 3 ans au nom d'un pseudo rééquilibrage avec ceux de zone banale.

**Dans les faits tout le monde perd ! Toutes les directions d'écoles sont touchées au moment où les aides administratives sont licenciées !**

**A cela s'ajoutent des dizaines de fermetures de classes et de postes** (la DASEN se gardant bien de communiquer son projet de mesures de carte scolaire aujourd'hui ; elle s'est engagée à nous les transmettre mardi 23 au soir).

La DASEN a ajouté que **les collègues nommés sur les « dispositifs 100% réussite » le seraient à titre provisoire** (donc précaires puisque visiblement personne ne peut savoir si le dispositif perdurera).

Et pour couronner le tout, **les EFS seraient tous nommés sur des postes DUO.**

Nous avons demandé solennellement à la DASEN d'abandonner ces mesures remettant gravement en cause les conditions de travail et les droits statutaires des collègues (qui s'ajoutent à son projet de supprimer les affectations en présence des délégués du personnel lors de la phase d'ajustement du mouvement).

**Devant son refus nous avons claqué la porte du groupe de travail. Impossible pour nous d'apporter notre caution à la remise en cause des droits des collègues et de leurs conditions de travail !**

**Nous en appelons à toutes et à tous : directeurs et adjoints rassemblons nous pour exiger le retrait des projets de la DASEN et le maintien des décharges de direction !**

**Organisons ensemble, dans l'unité, la riposte commune en vue du CTSD du 1er février, pour gagner sur nos revendications et imposer un recul au Ministre et à la DASEN,**

**les organisations syndicales SNUDI-FO 94, SNUipp-FSU 94, CGT Educ'action 94 et SUD Education 94 appellent les collègues à établir leurs revendications dans chaque école et à participer massivement à l'assemblée départementale intersyndicale unitaire le mercredi 24 janvier 2018 de 9h à 12h,**

**Dans chaque école envoyons un représentant à l'assemblée départementale**

Créteil le 16 janvier 2018 à 15h